INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 2 décembre 2021**

* Les marchés actions sont restés nerveux alors que l'intensité pathogène du variant Omicron fait l'objet de nombreuses spéculations. L'indice CAC 40 a clôturé en recul de 1,25% à 6 795,75 points alors que Wall Street tentait se remettre sur pied après une seconde partie de séance difficile mercredi à la suite de la découverte du premier cas d'Omicron aux Etats-Unis. Au moment de la clôture en Europe, le Dow Jones gagnait 1,45% tandis que le Nasdaq Composite s'adjugeait 0,12%.
* Les investisseurs ont continué de patauger dans l'incertitude à propos de la gravité de l'omicron relativement aux précédents variants.
* En attendant d'avoir plus de données et qu'elles soient analysées, les professionnels en sont réduits aux conjectures, des plus pessimistes au plus optimistes.
* " Si un virus moins grave et plus transmissible supplante rapidement les variantes plus graves, la variante Omicron pourrait-elle servir de catalyseur pour transformer une pandémie mortelle en quelque chose de plus proche de la grippe saisonnière ? " s'interroge Marko Kolanovic, stratège chez JPMorgan. " Cette évolution s'inscrirait dans le droit fil des tendances historiques (durée et nombre de vagues) des précédentes pandémies de virus respiratoires, d'autant plus que les vaccins et les nouvelles thérapeutiques sont largement disponibles " ajoute-t-il.
* A moins que cela ne soit pas le cas. Affaire à suivre...
* L'Opep et ses partenaires, réunis sous le nom officieux d' "Opep+" ont maintenu leur stratégie inchangée malgré la crainte d'une baisse de la demande liée à la découverte du variant Omicron. Les principaux producteurs de pétrole vont donc continuer d'augmenter leur offre de 400 000 barils par jour comme chaque mois depuis août. Certains économistes estimaient que l'Opep+ aurait pu suspendre cette augmentation en raison de la récente chute des cours et alors que certains consommateurs, dont les Etats-Unis, ont décidé de puiser dans leurs stocks stratégiques afin de tirer le marché vers le bas.

En légère hausse, le cours du baril de WTI américain a basculé dans le rouge après la décision de l'Opep+, mais est rapidement reparti à la hausse. Vers 17h, il gagne 1,2% à 66,42 dollars.

* La devise brésilienne recule de 1,2% face au dollar aujourd'hui, le billet vert s'échangeant contre 5,6268 reals, après la publication de mauvais chiffre de la croissance dans le plus pays d'Amérique Latine. Le PIB s'y est en effet contracté de 0,1% au cours du troisième trimestre par rapport au second, après une contraction révisée à la hausse de 0,4 % au cours de la période précédente. Le secteur agricole a notamment chuté de 8% en raison d'une sécheresse inhabituelle qui a perturbé la production de céréales et les récoltes de café, et de la fin de la saison de récolte du soja.

Dans le même temps, l'industrie n'a affiché aucune croissance alors que la consommation des ménages a augmenté de 0,9%.

Sur une base annuelle, l'économie a progressé de 4%, après une expansion record de 12,3% au cours de la période précédente et légèrement en dessous des attentes du marché, qui tablaient sur une hausse de 4,2%.

* En octobre 2021, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières de la zone euro était de 7,3%, en baisse par rapport au taux de 7,4% enregistré en septembre 2021 et au taux de 8,4% en octobre 2020, a indiqué Eurostat, l’office statistique de l’Union européenne. Le taux de chômage de l'Union européenne était de 6,7% en octobre 2021, stable par rapport au septembre 2021 et en baisse par rapport au taux de 7,5% en octobre 2020.
* La Commission européenne a clôturé son enquête portant sur l'entente dans le marché des opérations de change au comptant en infligeant des amendes à cinq banques. L'amende totale s'élève à 261 millions d'euros pour les quatre banques ayant opté pour la voie de la transaction, à savoir UBS, Barclays, RBS et HSBC. Bruxelles a également infligé une amende de 83 millions d'euros à Credit Suisse dans le cadre de la procédure ordinaire.

L'enquête de la Commission a révélé que certains traders chargés des opérations de change au comptant des devises G10, agissant au nom des banques sanctionnées, avaient échangé des informations sensibles et des plans de négociation et coordonnaient de temps à autre leurs stratégies de négociation sur un forum professionnel de discussion en ligne appelé "Sterling Lads".

UBS a bénéficié d'une immunité totale pour avoir révélé l'existence des ententes et a ainsi évité une amende d'un montant total de quelque 94 millions d'euros. Barclays, RBS et HSBC ont bénéficié d'une réduction de leur amende pour avoir collaboré à l'enquête de la Commission.

En outre, au titre de sa communication relative aux procédures de transaction de 2008, Bruxelles a réduit de 10 % les amendes infligées à Barclays, HSBC, RBS et UBS, ces banques ayant reconnu leur participation aux ententes et leur responsabilité en la matière.

Étant donné que Credit Suisse n'a pas coopéré dans le cadre des procédures de clémence ou de transaction, elle n'a bénéficié d'aucune des réductions prévues par ces procédures. La Commission lui a toutefois accordé une réduction totale de 4 % pour tenir compte du fait que Credit Suisse n'est pas tenue pour responsable de tous les aspects de l'affaire.

**SOCIETES**

* Du côté des valeurs, STMicroelectronics a fini à la dernière place du CAC 40 car son client Apple enregistre un affaiblissement de la demande pour les iPhone 13. Plus généralement, les valeurs de croissance bien valorisées à l'image de Hermès, Neoen et McPhy Energy ont souffert.
* A contrario, les sociétés liées au pétrole ont profité de la hausse des cours du brut : TotalEnergy, Vallourec, CGG...
* STMicroelectronics (-6,42% à 42,06 euros) est relégué à la dernière place de l'indice CAC 40; une information de Bloomberg faisant état d'un ralentissement de la demande pour l'iPhone 13 d'Apple. Or, l'iconique firme américaine est le plus important client du groupe franco-italien de semi-conducteurs, contribuant à hauteur de près d'un quart de ses ventes en 2020.

Apple a fait savoir à ses fournisseurs de composants que la demande pour la gamme de l'iPhone 13 s'est affaiblie à l'approche des fêtes de fin d'année, affirme le média citant des sources proches du dossier. En raison de problèmes d'approvisionnement, la firme à la pomme avait déjà dû réduire de 10 millions d'exemplaires, à 90 millions, son objectif de production d'iPhone 13 pour cette année.

Mais l'espoir était de combler une grande partie de ce déficit l'année prochaine, lorsque l'approvisionnement s'améliorerait. La société a donc informé ses fournisseurs que ces commandes pourraient ne pas se concrétiser, précise Bloomberg.

* Pierre & Vacances reste stable aujourd’hui en Bourse à 6,19 euros, évoluant non loin de ses plus bas historiques. Comme l'on pouvait s’y attendre, le spécialiste des villages de vacances et des résidences de tourisme a dévoilé des résultats annuels nettement déficitaires. Présentant déjà des difficultés depuis de nombreuses années, la crise du Covid a représenté un défi supplémentaire.

Lors de son exercice 2020-2021 (clos fin septembre), le groupe a essuyé une perte nette de 341,3 millions d'euros, à comparer avec une perte nette de 336,1 millions d'euros lors de l'exercice précédent.

S'agissant du processus de recapitalisation, Pierre & Vacances a reçu une offre ferme qui est " actuellement en cours de discussion ". Le mois dernier, le journal Les Echos rapportait qu'il s'agissait du groupement réunissant les fonds Alcentra et Fidera, et la société d'investissement Atream.

De son côté, Pierre & Vacances a déclaré que les discussions se poursuivaient en parallèle avec d'autres candidats et que la signature d'un accord définitif devrait intervenir en début d'année 2022.

Le groupe doit également parvenir à un accord avec ses plus de 18 000 bailleurs particuliers, auxquels il avait arrêté de verser des loyers durant la crise sanitaire. Le groupe leur a proposé de renoncer à 5 mois de loyers sur la période mars 2020-juin 2021, contre 7,5 mois auparavant. A la date du 30 novembre dernier, le taux d'adhésion global était supérieur à 75%, sachant l'objectif de la direction est d'atteindre les 85%.

Concernant ses perspectives, Pierre & Vacances indique que le portefeuille de réservations touristiques engrangé à date pour le premier trimestre de l'exercice 2021-2022 est en hausse par rapport à celui des deux exercices précédents, à la fois pour le pôle Center Parcs Europe et pour Pierre & Vacances Tourisme Europe.

* Invibes Advertising bondit de plus de 5% aujourd'hui à Paris, à 20 euros par action, le spécialiste de la publicité digitale ayant publié hier soir de belles ambitions à l'horizon 2024. La société veut atteindre un chiffre d'affaires de 100 millions d'euros d'ici trois ans, ce qui représenterait un taux de croissance annuel moyen pondéré entre 2020 et 2024 de l'ordre de 72%. "Si cette croissance devrait être réalisée pour une part significative par croissance organique, elle pourrait également intégrer une partie par croissance externe", a précisé Invibes.

La feuille de route qui devrait permettre d'atteindre cet objectif repose sur l'accélération de l'activité dans les pays existants, l'ouverture sur de nouveaux pays, le renforcement de la plateforme technologique, le déploiement de services technologiques pour les clients stratégiques, le lancement d'une plateforme 100% self-service dédiée aux PME, et le développement de la filiale ML2Grow spécialisée dans les services aux entreprises pour les projets de Big Data et d'intelligence artificielle.

* C’est un joli cadeau de Noël que veut s’offrir Toosla. Le loueur de voitures 100% digital est en effet en route vers la Bourse. La société a déjà franchi une première étape avec l'approbation de son document d'enregistrement par l’Autorité des marchés financiers (AMF). Toosla compte réaliser une augmentation de capital d’environ 5,5 millions d'euros en brut. Objectif : financer son développement.

Dans le détail, les fonds seront utilisés pour étoffer sa flotte de voitures, financer les dépenses marketing et commerciales nécessaires à l'acquisition de nouveaux clients ; ainsi que celles requises pour renforcer l'architecture et la plateforme de services.

* Believe noue un partenariat stratégique avec Viva Music and Artists Group (VMAG), le label le plus important des Philippines et l'un des plus grands labels d'Asie du Sud-Est. Believe investit dans VMAG en acquérant une participation représentant 15% du capital pour un montant total de 23 millions d'euros. VMAG est contrôlé par Viva Holdings, l'entreprise familiale de médias numéro un du pays, statut qui en fait un partenaire clé pour attirer et développer les top artistes locaux et régionaux.

VMAG est propriétaire du catalogue le plus ancien et le plus riche des Philippines. Ce partenariat stratégique étend la collaboration déjà existante de Believe et VMAG afin de développer les artistes locaux et d'exploiter le catalogue unique de VMAG. Cela va également contribuer à accélérer la croissance numérique de VMAG tout en renforçant la position de leader de Believe en Asie du Sud-Est.

L'Asie est actuellement le marché de la musique numérique enregistrée qui connaît la croissance la plus forte de l'industrie et qui sera, d'ici la fin de la décennie en cours, le plus grand marché au niveau mondial avec les Philippines entrant dans le top 20 global.

Believe a commencé à investir dans la région en 2013 et détient désormais des positions de leader dans 14 territoires.

* Eutelsat Communications et Vodacom Tanzania PLC annoncent la signature d'un contrat de service portant sur des services managés qui permettront de desservir les régions les plus isolées de Tanzanie en s’appuyant sur les ressources en orbite du satellite multifaisceaux Eutelsat Konnect d'Eutelsat.

Après le succès de la phase de validation de principe, Vodacom procèdera à la commercialisation des services fournis par le satellite Eutelsat Konnect sous sa propre marque, ce qui lui permettra de proposer un éventail de services à des clients auparavant non desservis par les infrastructures existantes, en particulier ceux opérant dans les secteurs du B2B et du tourisme. Les services de raccordement seront assurés par Konnect Africa pour le compte de Vodacom.

**ANALYSES**

* Sept ans après sa naissance, l'union bancaire - ensemble de règles et de filets de protection visant à rendre les banques européennes plus solides - reste encore bancale… et pour cause : ses architectes avaient prévu, au moment de sa conception, qu'il repose sur trois « piliers ». A ce stade, seuls deux ont vu le jour.

Principale réussite - et premier pilier - la zone euro est parvenue à se doter d'une supervision bancaire unique, rôle assumé par la Banque centrale européenne (BCE) via un « mécanisme de supervision unique » (MSU). Pour y parvenir, les gendarmes bancaires de chaque Etat membre ont dû rogner sur leurs prérogatives, se contentant de régenter en direct les banques de taille plus moyenne.

Le MSU, présidé depuis 2019 par l’Italien Andrea Enria, surveille en direct les 113 banques les plus importantes de la zone euro. Ce qui n'empêche pas les tensions entre grands et petits pays, ces derniers, qui supervisent souvent des filiales, se montrant jaloux de leurs prérogatives.

Le deuxième pilier de l'union bancaire est la « résolution bancaire ». Cette expression signifie qu'une banque en difficulté doit pouvoir être liquidée pratiquement du jour au lendemain, sans déclencher de panique ni de difficulté pour les clients. Les pertes doivent, de plus, être financées sur fonds privés.

Pour mettre en œuvre ces principes, une autre institution a été créée, un « conseil de résolution unique » (CRU). Problème, très peu de résolutions ont jusqu'ici été menées, et l'une des banques européennes les plus en difficulté, Monte dei Paschi, reste soutenue à bout de bras par les autorités italiennes.

Le troisième pilier est lui resté à l'état de vue d'artiste : inventer un système commun de garantie des dépôts pour les citoyens européens, via un fonds de sécurité commun. L'opposition quasi philosophique de l'Allemagne à ce principe a jusqu'ici rendu son avenir douteux.

Voir ce projet d'Union bancaire faire du surplace n'est pas indifférent : cela réduit la taille du marché que peut espérer couvrir une banque au sein de la zone euro. Aujourd'hui encore, il reste quasi impossible pour un établissement allemand d'accorder un prêt à un client français, par exemple.

De même, tant qu'il n'existe pas d'espace bancaire unique, les grands acteurs européens renâcleront à fusionner, alors même que la concurrence des établissements américains se fait plus forte sur le Vieux Continent.

Une union bancaire en jachère présente aussi des risques sur le plan de la stabilité financière : son objectif initial était d'éviter que la crise de la dette souveraine en Europe (2011) ne provoque une crise bancaire, les établissements portant à leur bilan des titres de dette émis par leur pays d'origine. La philosophie du projet était ainsi de couper le lien entre un établissement et sa terre d'origine.

En l'absence de marché bancaire européen, les banques restent néanmoins surexposées à leur dette nationale. Pour cette même raison, l'épargne ne circule pas en Europe, son allocation n'est pas optimale, les bas de laine des Allemands ou des Français ne venant pas financer le crédit en Italie ou en Espagne.

**L’AGENDA DU 3 décembre 2021**

**France**

**à 8h45** Production industrielle en novembre

**à 9h50** PMI Markit dans les services en novembre

**Allemagne à 9h55**

PMI Markit dans les services en novembre

**Zone euro**

**à 10h00** PMI Markit dans les services en novembre

**à 11h00** Ventes au détail d'octobre

**Etats-Unis**

**à 14h30** Rapport sur l'emploi privé de novembre

Taux de chômage en novembre

**à 16h00** PMI non-manufacturier de novembre

Commandes à l'industrie d'octobre